Règlement programme de motivation – Sutton En Cœur – 13 février 2027

ADMISSIBILITÉ

- Le programme de motivation s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus, inscrites et physiquement présentes lors de l'évènement Sutton En Coeur le 13 février 2027 au Mont Sutton.
- Sont admissibles les participants inscrits à titre individuel ou en équipe et ayant effectué une collecte de fonds au profit de la Fondation En Cœur dans le cadre de l'événement.
- Ne sont pas admissibles à recevoir une récompense : les employés de la Fondation En Cœur, les bénévoles, les membres du conseil d'administration, les membres du comité d'honneur, le président d'honneur, la porte-parole, l'animatrice ainsi que les membres de leur famille immédiate (conjoint, enfants, parents, grands-parents, frères et sœurs).

PÉRIODE DE COLLECTE DE FONDS

- La période officielle de collecte de fonds débute à l'ouverture des inscriptions à l'événement et se termine à la date et à l'heure déterminées par la Fondation En Cœur, soit le 13 février 2027 à 17h.
- Seuls les dons reçus et confirmés durant cette période seront pris en compte pour le calcul des classements.

CATÉGORIES DE RÉCOMPENSES

Des récompenses seront attribuées aux participants s'étant distingués dans les trois catégories suivantes :

- Les trois équipes ayant amassé le plus de fonds ;
- Les trois personnes ayant amassé le plus de fonds à titre individuel ;
- Les trois personnes ayant mobilisé le plus grand nombre de donateurs distincts.

DÉTERMINATION DES GAGNANTS

- Les gagnants sont déterminés en fonction des données officielles de collecte de fonds détenues par la Fondation En Cœur.
- En cas d'égalité dans une catégorie, la Fondation se réserve le droit d'appliquer un critère additionnel (ex. : rapidité d'atteinte de l'objectif ou nombre de dons) ou de remettre des récompenses équivalentes.
- Les décisions de la Fondation En Cœur sont finales et sans appel.

RÉCOMPENSES

- Les récompenses peuvent inclure, sans s'y limiter, une paire de billets d'avion, des entrées au spa et d'autres prix de valeur variable.
- Les récompenses ne sont ni transférables, ni échangeables, ni monnayables.

ANNONCE ET REMISE DES RÉCOMPENSE

- Les gagnants seront annoncés lors de l'événement à l'après-ski.
- Les récompenses seront remises aux gagnants à l'après-ski. Aucune livraison ne sera effectuée. Toutes les récompenses devront être récupérés en personne au bureau de la Fondation En Cœur à Montréal. Les personnes gagnantes seront contactées afin de planifier la remise de leur prix sur rendez-vous.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- La Fondation En Cœur administre le programme de motivation de bonne foi et dans l'intérêt de sa mission.
- Les participants dégagent la Fondation En Cœur, ses employés, bénévoles et administrateurs de toute responsabilité liée à la participation au programme ou à l'utilisation des récompenses.
- Les fonds amassés dans le cadre du programme de motivation seront utilisés exclusivement pour soutenir la mission de la Fondation En Cœur.